

**BVI Offshore**

Fiche d'informations

Avantages :

- 0% d'impôts
- Aucune comptabilité obligatoire
- Anonymat garanti par le mode de constitution

Constitution :

- Enregistrement de la société par notre correspondant local
- Certification des documents par notaire local
- Transfert de pouvoir sous seing privé et notarié
- Ouverture de votre compte bancaire avec carte VISA

Anonymat :

- De l'ensemble des bénéficiaires de la société. Au registre public le nom des bénéficiaires n'apparaît pas, seuls les documents rédigés en sous seing privé et notariés attestent de votre qualité

Activités autorisées :

- Toute activité légale sans restrictions, vous pouvez exercer plusieurs activités au sein de la même entité

Documents nécessaires à l'ouverture de votre société :

- Passeport (en cours de validité)
- Justificatif de domicile
- Attestation émise par votre banque attestant de l'existence d'un compte ouvert en votre nom
- C.V. et présentation de votre activité

Délai :

- 15 jours

Coût :

- Le prix annoncé lors de votre entretien inclut l'intégralité des services pour vous offrir une solution clé en main.